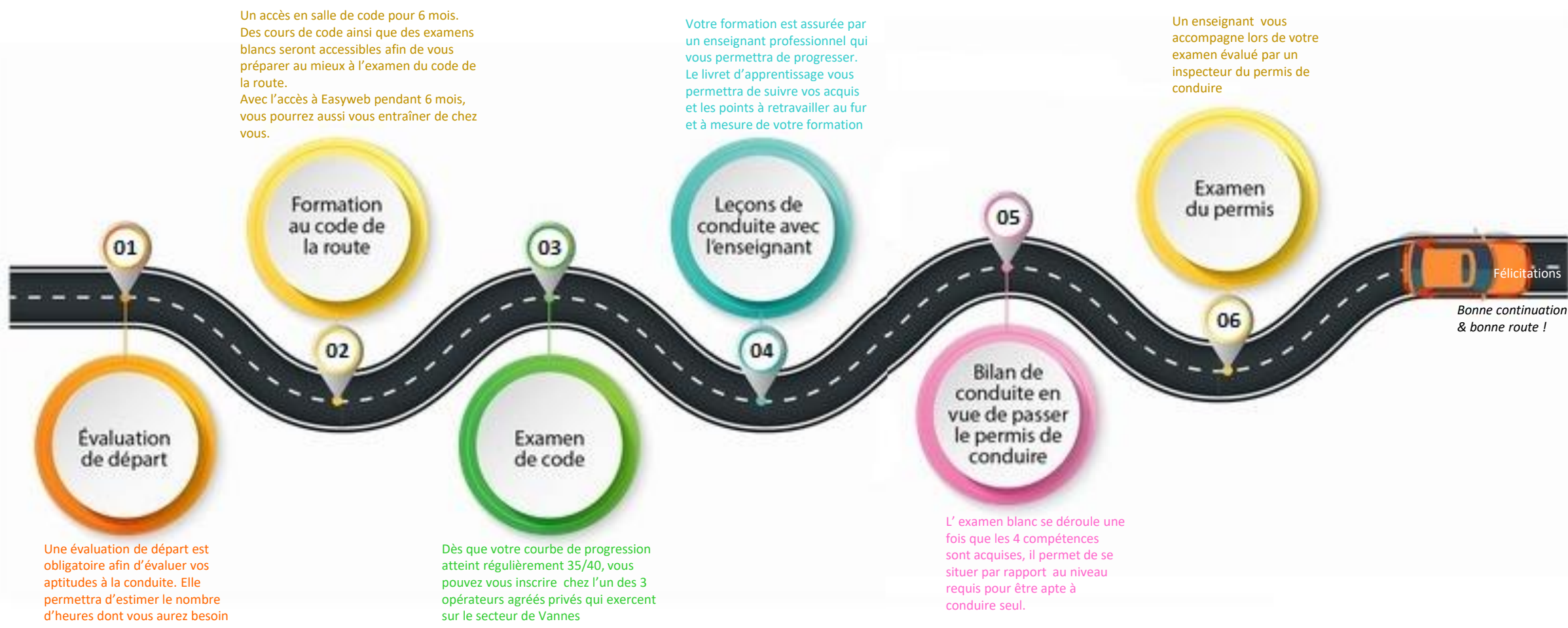


Le déroulement de la formation à la conduite & à la sécurité routière en formation traditionnelle



La formation traditionnelle

Une **évaluation initiale** est réalisée avant la formation.

Elle est basée sur la réalisation d'exercices afin d'évaluer les facultés cognitives nécessaires à l'apprentissage de la conduite.

L'évaluation de départ permet à l'élève d'avoir une estimation du nombre d'heures de cours de conduite dont il aura besoin pour atteindre le niveau requis pour partir en conduite accompagnée avec les accompagnateurs.

Les pré-requis

- Avoir minimum 16 ans
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR
- Avoir l'accord de son représentant légal et de l'assureur du véhicule.

Le public visé

Tous publics

La durée de la formation

20 heures (minimum légal obligatoire)

13 heures (minimum légal obligatoire) en boîte automatique

Une formation théorique :

elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) pourra être suivie à l'auto-école avec un support media ou avec un enseignant ou via Internet.

Les cours de code seront dispensés, dans nos locaux, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Une formation pratique

comprenant mise en situation et théorie de la conduite où chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi,
- le comment,
- les risques,
- les influences,
- les pressions et
- l'auto-évaluation.

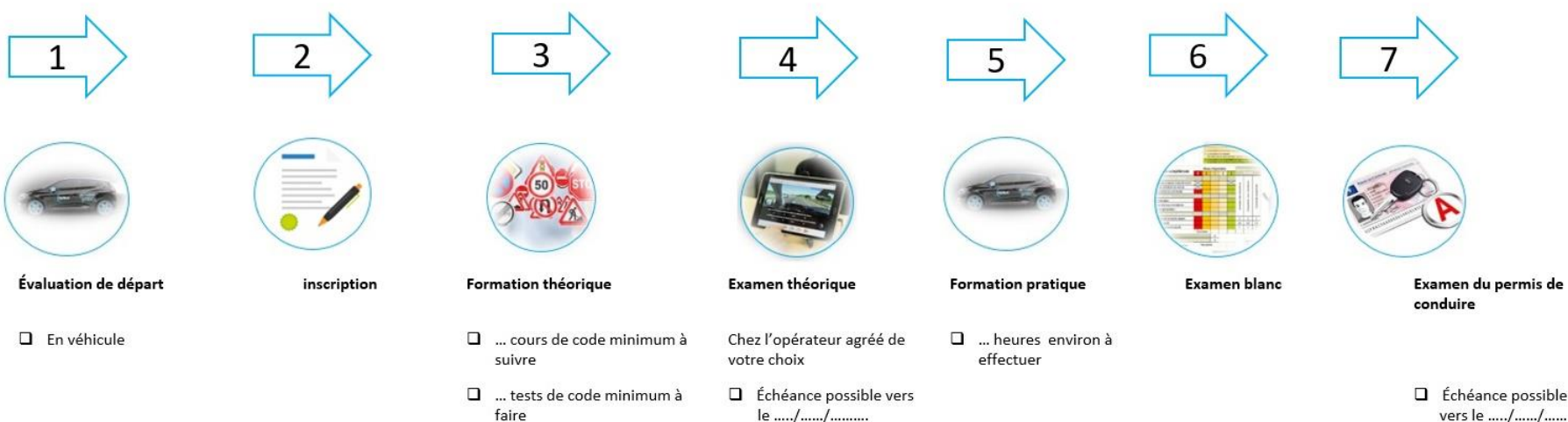
Le REMC est nouveau programme mis en place pour aider les conducteurs débutants à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

PARCOURS DE FORMATION PERSONNALISÉ

Formation B

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ÉLÈVE

Nom :
 Prénom :
 Type de permis **B** **B (EA)**



PARCOURS THÉORIQUE

La formation théorique concernant l'entraînement à l'examen (tests 40 questions) peut être suivie à votre rythme, soit :

- dans l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant
- via Internet (code en ligne)

PARCOURS PRATIQUE

Pendant la phase pratique, vous serez amené(e) à circuler :

- en ville
- en rase campagne
- sur autoroute
- par temps dégradé le cas échéant (pluie, brouillard, neige...)
- de nuit

Votre présence est fortement recommandée pour les cours collectifs sélectionnés.

Ces cours sont dispensés en présentiel par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

- Arrêt et stationnement
- Croisements et dépassements
- Réglementation générale du permis de conduire, documents
- Écoconduite & environnement
- Priorités
- Règles de circulation
- La signalisation
- La visibilité
- La prise de conscience des risques, défaut de port de la ceinture de sécurité
- Le respect des autres usagers –Le partage de l'espace public
- Vitesse, distances de sécurité, tunnels
- Alcool et stupéfiants, distracteurs